



FICHE DE POSTE MCFA ENSAPVS

**Maître(sse) de conférences associé(e) à mi temps sur 6 mois soit 80h d'enseignement
(équivalent TD)**

Groupe de disciplines : TPCAU

PROFIL – MCFA N° 1 TPCAU LICENCE

Ecole nationale supérieure d'architecture Paris-Val de Seine
3 Quai Panhard et Levassor 75013 Paris

Missions et activités principales :

L'ENSA Paris Val de Seine recrute un enseignant(e) ayant une compétence dans le champ disciplinaire : Théorie et Pratique de la Conception Architecturale et Urbaine pour intervenir essentiellement dans le cadre du cycle licence.

Ses missions sont les suivantes :

Le poste à pourvoir s'inscrit dans le renforcement de l'équipe enseignante de TPCAU du Groupe 5 pour le second semestre de l'année universitaire 2020-2021.

L'enseignant(e) sera amené(e) à travailler en binôme en deuxième cycle de licence, S4.

L'enseignant(e) pourra également assurer un complément de service en deuxième cycle master, S10, au sein du même groupe de projet, dans le DE4 « Faire ».

Pédagogique (enseignement) :

En cycle licence, l'enseignant(e) partagera des enseignements de projet autour de la thématique du Logement.

Les étudiants seront appelés à affirmer une réelle capacité d'analyse et à conceptualiser leur démarche. Celle-ci se fondera sur une culture générale et une culture projectuelle concrète, permettant de s'exprimer au mieux à l'occasion des sujets qu'ils auront à traiter tout au long du semestres.

Les recherches réalisées par les étudiants seront exposées lors des séances en atelier, de façon à élargir le débat et établir un socle de références communes.

L'encadrement de la pratique du projet et la transmission des savoirs par la découverte expérimentale du projet architectural et des invariants de la discipline sera progressif et thématique, collectif, soutenu et rigoureux. Il s'agira de donner à l'ensemble des étudiants un socle de connaissances et des pistes de réflexion permettant, à tous, de développer des analyses portant sur des échelles et des problématiques différentes, donnant ainsi conscience de la complexité des enjeux.

Pour faire vivre cette pédagogie, l'enseignant(e) animera des séances de groupe et participatives de projet, visant à faire émerger un questionnement à travers un certain nombre de thématiques spécifiques (topographie, lumière, parcours, limite, typologie...) qui apportent, à la fois des éléments de réponse à la question principale, et, de nouvelles interrogations.

L'enseignant(e) devra s'investir dans chaque projet de façon plus spécifique pour questionner l'étudiant sur sa démarche et apporter des réponses adaptées dont l'objectif est la maîtrise et la cohérence du projet. Ce dispositif pédagogique repose sur l'alternance entre un enseignement commun et participatif visant à faire émerger des questionnements et un enseignement attentif au projet de chaque étudiant dont l'objectif est d'aider à la construction d'une démarche intellectuelle qui, à terme, permettra d'éveiller le sens critique et l'autonomie de l'étudiant.

Les sujets seront conçus en rapport avec les thématiques générales de l'ENSA PVS. Ils doivent proposer un axe théorique spécifique à chaque sujet. Les thèmes du logement social, l'habitat groupé, logements intermédiaires, l'assemblage typologie, traitement des espaces publics et communs seront abordés à travers plusieurs sujets. Au cours du semestre des sujets communs seront proposés et corrigés avec d'autres ateliers de l'ENS APVS.

La méthodologie : Le projet d'architecture se construit à travers différentes phases : L'analyse, l'esquisse, le projet. Chaque phase a un objectif pédagogique bien spécifique permettant à l'étudiant de construire sa réflexion et d'aboutir sa démarche. Ces différentes phases ne sont pas une simple transposition de la pratique professionnelle, mais des temporalités nécessaires à la maturation d'un projet d'architecture. Ces phases sont également des points de validation, d'évolution de la pensée et de la représentation architecturale qui sera particulière pour chaque étudiant.

Analyse : représentation de la compréhension du site, du programme (analyse topographique, urbaine et réglementaire, organigramme fonctionnel). Recueil des recherches sur le sujet (éléments de références culturel, architectural, technique ...)

Esquisse : représentation simple mais explicite de la proposition (texte, schémas, croquis, plans de principe, maquettes d'étude)

Projet : présentation de la progression (carnet de bord et esquisse) cimaise graphique détaillée, maquette située, exposé du travail en jury

Mode de représentation libre utilisant les outils numériques.

L'encadrement du projet a lieu deux fois par semaine par deux demi-journées dont l'emploi du temps sera à confirmer.

Les étudiants seront encadrés individuellement, le suivi des projets se fera en atelier et / où en distanciel via le logiciel Teams . L'équipe d'enseignants (binôme) veillera à l'équilibre du temps dispensé pour que tous les étudiants soient entendus et corrigés. Des exposés théoriques, des projections seront organisés ainsi que des visites de site (en fonction des possibilités)

Expériences et compétences souhaitées :

Le candidat(e) devra justifier d'une activité principale en tant que praticien(e) reconnu(e) à la production et la réalisation dans les domaines de l'architecture (équipements publics, logements, activités) et de la construction.

Le candidat(e) pourra avoir une expérience de l'enseignement du projet ou un intérêt motivé pour celui-ci.

Le candidat(e) devra s'intégrer à l'équipe pédagogique du groupe de projet déjà en place et créer des passerelles entre les différentes disciplines.

Au-delà des compétences liées à la transmission des savoir-faire propres au projet architectural, il est aussi attendu du candidat(e), des compétences de théorisation et de réflexivité qui seront évaluées dans la capacité à articuler approche pédagogique et posture opératoire.

Diplômes requis :

Architecte DPLG ou Ade+Hmonp, ou diplômes étrangers équivalents.

Présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement :

L'école est située dans un campus universitaire parisien, sur un site proche à la fois de la Bibliothèque nationale de France et de la banlieue est de Paris. Elle est associée par décret à l'Université de Paris, issue de la fusion de Paris 7 et Paris 5. Elle est également en convention avec Alliance Sorbonne-Paris-Cité. Communauté d'enseignement supérieur de l'architecture de 2300 personnes, le nombre de ses étudiants (2030) et de ses enseignants (254) et d'une équipe administrative de soixante agents lui permet de présenter des conceptions de l'architecture et des approches pédagogiques diversifiées et de qualité. La diversité des sensibilités, des approches théoriques et des programmes de recherches constitue l'un des atouts majeurs

de l'ENSA Paris Val de Seine.

En premier cycle, le programme de l'école vise à offrir une formation suffisamment générale pour que l'étudiant puisse acquérir les outils de la démarche de projet, une solide formation et un regard critique.

En deuxième cycle, l'enseignement est organisé autour d'un parcours personnalisé de l'étudiant qui a le choix entre plusieurs domaines de réflexion et d'enseignement, restructurés à la rentrée 2016-2017 autour des 6 thèmes suivants : « Architectures-laboratoire des territoires ouverts » ; « Ecologies » ; « Expérimental » « Faire » ; « Territoires de l'architecture » ; « Transformation ».

En troisième cycle, l'école propose des formations doctorales (séminaires et encadrements de thèses) liées aux activités de recherche de ses deux laboratoires, le CRH et l'EVCAU.

Elle a élaboré un nouveau programme pédagogique pour la période 2019-2024, qui a fait évoluer substantiellement le cycle licence, consolidé son cycle master. Pour développer le troisième cycle, l'école invite 30 % de ses diplômés (1 étudiant en architecture sur 10) à s'engager dans une formation post-diplôme d'architecte d'Etat en s'inscrivant dans un PFE « recherche ».

L'ENSA Paris Val de Seine a ouvert à la rentrée 2019-2020 deux doubles-diplômes internationaux, l'un avec l'IUAV de Venise et l'autre avec le Politecnico de Milan.

Elle appartient également au pôle de compétitivité « CAP DIGITAL » et au conseil d'administration de l'association « Construire au futur, habiter le futur » dans le cadre des investissements d'avenir.

Présentation des activités de recherche scientifique au sein de l'école et des perspectives de développement :

La recherche à l'ENSAPVS s'articule autour de cinq axes définis dans le projet de formation 2019-2024 :

Axe « Architecture, recherche-projet : stratégies de conception et processus de fabrication »

Axe « Fabrication et circulation des modèles »

Axe « Architecture, santé, vulnérabilités »

Axe « Espace public, temporalités, habitat »

Axe « Architecture, culture et intelligence numérique »

Ces axes de recherche se développent dans deux unités de recherche, en partenariat avec des unités de recherche de l'Université de Paris : le CRH, Centre de Recherche sur l'Habitat, et l'EVCAU, Environnement numérique Cultures Architecturales et Urbaines. Les deux équipes sont représentées à la Commission de la Recherche de l'école (11 membres, 5 EVCAU, 3 CRH, 3 invités extérieurs).

Le Centre de Recherche sur l'Habitat (CRH) est une équipe de l'UMR CNRS 7218 Laboratoire Ville Architecture et Urbanisme (LAVUE). Associant l'architecture et les sciences sociales, le CRH-LAVUE se caractérise par une synergie interdisciplinaire (architecture, géographie, sociologie, anthropologie, sciences politiques, esthétique) ainsi que par une implication dans les milieux non académiques par des contrats de recherche et des inscriptions citoyennes. Les travaux des chercheurs du CRH-LAVUE sont consacrés à l'analyse des mutations de l'habitat humain et anthropisé. Ils traitent :

- des problématiques de l'habitat, du logement et de l'habiter, des vulnérabilités et des engagements résidentiels ;
- des processus politiques de production de la ville en train de se faire et de se défaire ;
- des territoires et des territorialités touchés par les processus d'esthétisation et de patrimonialisation ainsi que par les inégalités sociales ;
- des liens et des circulations entre théories, recherche et pédagogie de l'architecture.

Les terrains étudiés portent souvent sur la ville de Paris mais sont également tournés vers l'international (Europe, Afrique du Nord et subsaharienne, Moyen-Orient, Asie, Amérique latine, Amérique du Nord).

Le laboratoire EVCAU (EA7540 – Environnement numérique culture Architecturale et Urbaine) est composé de 67 enseignants-chercheurs issus de toutes les disciplines enseignées en ENSA (architecture, histoire, ingénierie, sociologie...). Ses membres sont pour la plupart enseignants-chercheurs de l'ENSAPVS. Le

laboratoire compte 5 HDR encadrants et 15 doctorants (dont 4 allocataires) inscrits à l'école doctorale ED 624 de l'Université de Paris, formation doctorale "Architecture, urbanisme, paysage, patrimoine". Ils interviennent de façon déterminante dans l'encadrement de mémoire de Master de l'école et dans le Master « Ville architecture patrimoine », co-habilité avec l'Université de Paris. Trois axes structurent actuellement les recherches de ses membres : Architecture et Culture Numérique ; Architecture, Santé, Vulnérabilités ; Modèles Temporalités Environnements, qui s'exercent sur les territoires du Grand Paris, au national et à l'international.

L'ENSA de Paris Val de Seine est associée par décret à l'Université de Paris et partenaire de l'alliance Sorbonne Paris Cité et mène plusieurs programmes d'enseignement et de recherche en son sein.

Au sein du CERILAC, l'école participe à l'ED 131 et à une formation doctorale "Architecture Culture Projet".

Prospective : dans le cadre de son projet pédagogique et scientifique 2019-2024, l'ENSA de Paris Val de Seine vise à développer des modules d'enseignement transdisciplinaires et à développer ses axes principaux : numérique, santé, habitat, écologie. Elle vise à parvenir à un taux de 30% de PFE « recherche » et à développer la filière doctorale de façon à disposer à terme de 20 enseignants HDR et parvenir à 80 doctorants inscrits.

Liaisons hiérarchiques : Sous l'autorité du directeur.

Liaisons fonctionnelles : Avec l'ensemble de la communauté enseignante

Nature et durée des contrats :

- Contrat d'agent contractuel du Ministère de la Culture
- **Contrat à mi-temps 80h sur 6 mois**

Dossier de candidature :

Le dossier de candidature doit comporter les éléments suivants (un document = 1 pdf nommé sous format Nom_Prenom_N°poste) :

- Une note de motivation (1 page maximum)
- Un CV (3 pages maximum)
- Un dossier faisant ressortir les expériences de maîtrise d'œuvre architecturale, d'enseignement et les éventuelles publications (30 pages maximum)
- Une copie des diplômes.
- Une copie de la carte nationale d'identité.

Rappel sur les conditions de recrutement :

Le candidat, qu'il soit à plein temps ou à mi-temps, doit remplir l'une des conditions suivantes (conditions alternatives) :

- Justifier au 1^{er} janvier du recrutement d'une expérience professionnelle en lien avec les disciplines enseignées dans les ENSA autre qu'une activité d'enseignement d'une durée **de 3 ans dans les 5 dernières années** qui précèdent le 1^{er} janvier pour les Maîtres de conférences associés (MCFA).
- OU détenir les **diplômes** suivants : doctorat ou habilitation à diriger des recherches pour les MCFA.
- Pour être associé à mi-temps, le candidat doit justifier en outre de l'exercice réel et confirmé d'une activité professionnelle qui permet de disposer de moyens d'existence réguliers. La perte de l'activité principale entraîne la fin du contrat.
- Les maîtres de conférences associés recrutés à temps plein **ne peuvent exercer simultanément une activité d'agent public.**

Dépôt des candidatures UNIQUEMENT PAR MAIL à : nathalie.hebreard@paris-valdeseine.archi.fr ;
elodie.becot@paris-valdeseine.archi.fr

Délai impératif d'envoi des candidatures : **jusqu'au 19 Février minuit**

Le mail portera en objet la mention « recrutement d'un maître assistant associé dans le champ **TPCAU LICENCE profil 1** et le **NOM** du candidat.

Les candidats seront sélectionnés sur dossier, il n'y aura pas d'audition.

La sélection des dossiers aura lieu la semaine 8.

Prise de fonction le 1^{er} mars 2021

Informations sur le poste :

- Philippe BACH, directeur ENSA Paris Val de Seine.
- Nathalie HÉBRÉARD, directrice des études et de la pédagogie (questions relatives à l'organisation des enseignements), nathalie.hebreard@paris-valdeseine.archi.fr -
- Elodie BECOT, cheffe du service des ressources humaines (questions relatives aux conditions de recrutement), Elodie.BECOT@paris-valdeseine.archi.fr